

Enbat

HEBDOMADAIRE
POLITIQUE BASQUE

23 août 2007

N° 1991

1,22 €

*Les AMAP : une nouvelle relation
producteurs consommateurs*

**Université d'été
d'Abertzaleen Batasuna**

ISSN 0294-4596



9 770294 459006



Le temps des universités d'été

CHAQUE année, fin août, les partis politiques font leur rentrée en organisant des universités d'été. Durant quelques jours, militant(e)s et sympathisant(e)s se retrouvent pour préparer l'année politique à venir. C'est l'occasion de discuter et réfléchir, à tête reposée et sans avoir à prendre de décision immédiate. Abertzaleen Batasuna ne fait pas exception à la règle. Il invite adhérents et sympathisants à participer à sa sixième université d'été. Cette année, les débats tourneront autour de deux thèmes principaux, les élections de mars 2008 et la situation politique d'Euskal Herria.

L'année 2007-2008 sera une année marquante puisqu'en mars 2008 auront lieu les municipales et cantonales. Ces élections sont importantes pour Ipar Euskal Herria, de nouveaux conseillers généraux et maires seront élus. Elles sont un rendez-vous démocratique que le mouvement abertzale privilégie, car elles sont le meilleur baromètre de l'avancée de nos idées auprès des électeurs et permettent ainsi de prendre la mesure de notre audience. Moments essentiels de respiration dans la vie citoyenne, ces élections font vivre la démocratie de proximité. A ce titre, les messages envoyés aux élus sont décryptés avec une attention particulière.

Des revendications, telles que la demande d'une consultation pour un département Pays Basque, dépendent du Conseil général et du bon vouloir de ces élu(e)s. Certaines mobilisations, notamment l'opposition à la 2x2 voies, ont été entendues et soutenues par une majorité des maires de Basse-Navarre. Alors que des centaines

d'hectares de maïs OGM ont été semés en Iparralde, des maires s'engagent et apportent leur soutien au collectif anti-OGM en achetant des panneaux qui, placés aux entrées des communes, signaleront l'absence de cultures génétiquement modifiées.

Face à ces vrais problèmes de société le soutien et l'implication d'un(e) élu(e) sont primordiaux, notamment ceux des maires et des conseillers généraux. C'est dire si ces élections sont d'une importance majeure pour le mouvement abertzale et c'est pour cela que ces thématiques seront au cœur des réflexions d'AB lors des ses universités d'été.

La situation politique d'Euskal Herria sera l'autre thème majeur abordé durant ces trois journées à Arbona. Le débat qui débutera par une conférence de Mikel Irizar se fera en deux temps. Le premier portera sur l'implication et le positionnement d'AB dans les diverses structures nationales existantes, auxquelles il participe déjà. Le deuxième concernera plus particulièrement les nouvelles perspectives politiques en Iparralde: revendications Batera, réflexion institutionnelle, nouveau gouvernement, réapparition de la lutte armée... A l'évidence l'abertzalisme en Iparralde est confronté à une nouvelle donne. AB invite à débattre du rapport de forces vis-à-vis de l'Etat français, ainsi que de la cohérence de l'action abertzale.

La fin des vacances approche, les écoliers préparent leur cartable pour une nouvelle année scolaire, les politiques prennent le même chemin. Assurément, l'année 2007-2008 sera riche politiquement.

Charles de Foucauld-ren ametsa

CHARLES de Foucauld (1858-1916) Strasbourgeko hirian sortua zen. Hiztegiak ez dauku salatzen, misionest izan aintzin, frantses armadako kapitain bipila, xanpañazale, bai eta emazte politzale izana zela. Egun batez, aintzidarien jantokian sartu zen eta bere armada-kideeri deplauki aitortu zioten apez bilakatzeko xedea hartu berria zuela. Nehork ez zuen sinetsi, baizik eta astokerian ari zela. Ahatik urte zonbeiten buruan, bere ildo bururaino eremanik, horra nun apeztua agertzen den. Marokeko eskualdean ikusketari izana zen. Apeztu ondoan, Hoggar deitu mendi-gunean, Tamanrassetko herrixkan misionest egon zen. Hor, basamortuko harrapaketari batek erahil zuen: erahiltzaile guziak ez dira basamortuan bizi. Mundu baten egiteko behar omen da orotarik. Delako arrapaketari hura ere diruzalea bide zen. Hasteko, diru-xeha pizar batzuen gatik, Charles de Foucauld erahil egin zuen! Hain pobreaki bizi zen tokian, baziren idazki batzu, Charles-en eskutik idatziak. Ikusi balinbazituen ere, ez zioten kasurik egin ez da batere errana irakurtzen bazakiela: diruak zuen bakarrik interesatzen! Jakin izan balu zer balio zuten idazki haiek!... Jakin izan balu 45 mintzairetan itzuliak izanzen zirela... Jakin izan balu, merkatari mailan ere bazutela beren balioa, kultura mailan estimatu ezinaz bertzalde!

Dena den, ordu hetan, Charles de Foucauld-ek ez zituen bakarrik Ebanjelioaz egin bere gogoetak. Bertzeak bertze, Frantses armadako ministeritzari gutun bat bidali zioten, erranez oso kezkatua zegoela Aljerianoen jarreraz,

Frantses armadaren kontra han hemenka oldartze batzu gertatzen baitziren. «Kasu, ondoko urteetan, eztenez jazarpen orokor bat gertatuko!...» Ministeritzako jaunek pentsatu bide zuten: «Apezruz geroztik, gure Charles de Foucauld burutik maingutzen hasia duk!» Nork erranen zuen, berrogoita hamar bat urte geroago, Tamanrasset-eko apezaren iragarpena gauzatuko zela! Aljeriako gerla dramatiko hartan, zonbat nigar, zonbat odol-ixurtze! Horiek guziak Aljeriako petrolaren gatik!

1918-ean, Georges Clemenceau-ri, «Garaipenaren aita» izen-goitia eman zioten. Harek zuen erran «Gerla askoz ere afera funtsezkoegia da, militarren eskutan uzteko». Hitz horrek badu bere kanorea: hamalauko «lehen gerla handiko» sarraskiak eta Indoxinakoak ez bide ziren aski handiak izan. Aljeriakoak ere behar omen ziren! Ber gisan erran ginezake: «Politika askoz ere afera funtsezkoegia da, politikeroen eskutan uzteko!» Ikus Nafarroan berriki gertatu dena: zinez desohoragarri! Españolek, izan ditezen eskuineko ala ezkerreko, Euskaldunen arteko berexkuntzaz ez dute gaizki irri egiten! Araba-Bizkaia-Gipuzkoan ez ote da giroa areago?

Ikusiz, bertzeak bertze, zertan diren, bai Ipar-Irlandan, eta bai Eskozian (!), bada gogoeta zonbeiten egiteko parada. Hortaz zer ote dio, zeru gain hartarik, Charles de Foucauld kapitain-aita misionestak? «Amets eder bat egin dut... Zoritzarrez ez da gauzatu, Aljerian odola merke saldu baita. Luther King artzain beltzak ere amets eder bat egin zuen...»

L'opération «coup de massue»

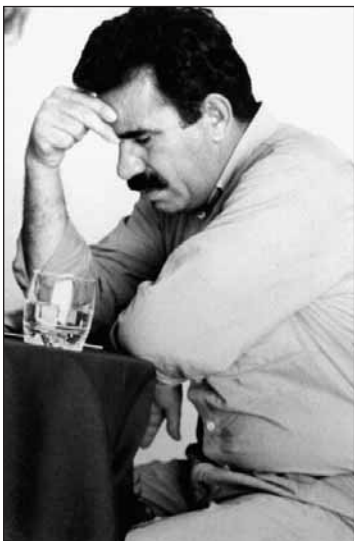
... et réjoui, de l'ouverture du procès devant le Haut tribunal pénal irakien d'Ali Hassan Al Majid, plus connu sous le sobriquet d'Ali le chimique, cousin et proche de Saddam Hussein, pour le massacre, entre autres, de 182.000 kurdes en 1988. Grand expert du gaz moutarde et du zyklon B, Ali risque de l'avoir bientôt dans le baba!

... du forcing du camarade Chavez pour faire sauter l'article de la constitution vénézuélienne limitant à deux le nombre de mandats présidentiels. Hugo 1^{er} rêve d'un mandat à vie. Comme Louis XVI?

... pas tant que ça que le Conseil constitutionnel ait retoqué l'une des mesures économiques phares de Sarko, la rétroactivité de la défalcation sur la feuille d'impôt des intérêts des emprunts immobiliers. Sarko a toujours pris le très chiraquin président du Conseil constitutionnel, Jean-Louis Debré, pour un âne. Serait-ce la première ruade?

... pas tant que ça de la série de crises cardiaques qui frappe les joueurs de rugby, en ce moment. Les temps changent: autrefois les rugbymen étaient connus pour leur sang chaud; à présent EPO et autres anabolisants aidant, ils l'ont trop épais!

... et réjoui qu'Odon Elorza, maire socialiste de Donostia, se soit rendu aux fêtes de la cité navarraise de Sartaguda, dont le maire vient de se faire virer du PSOE en raison de son élection grâce à la voix de l'élu ANV. Comme quoi Odon ne rime pas forcément avec c...



Abdullah Öcalan

«**E**n tant que soldats, nous sommes prêts» s'impatriait le 31 mai dernier

le général Yasar Büyükanit, chef d'état-major des armées turques. Presque trois mois plus tard, des dizaines de milliers de soldats (entre 50.000 et 250.000 suivant les estimations) rongent toujours leur frein à la frontière irakienne et continuent



de manifester leur volonté de pénétrer en Irak afin d'y pourchasser les rebelles kurdes du PKK. Une telle éventualité inquiète bien au-delà des rangs de la guérilla: le Kurdistan d'Irak entend préserver sa plutôt prospère et paisible autonomie et Washington tremble à l'idée de voir l'Irak sombrer encore davantage dans le chaos. Pour l'instant, les militaires n'ont pas pris la décision de franchir le Rubicon mais y ont quand même trempé quelques orteils, comme en témoignent les quelques brèves incursions qu'ils ont déjà effectuées en territoire irakien. D'où cette interrogation: les nombreux opposants à l'invasion du nord de l'Irak —ou opération «Coup de massue» pour reprendre le nom de code donné par l'armée turque— sauront-ils contenir les militaires? Si le démantèlement des «bases arrière» du PKK est la raison officielle avancée par les militaires pour justifier leur opération, ceux-ci ont au moins deux autres objectifs: déstabiliser le gouvernement du Premier ministre Erdogan et empêcher les Kurdes d'Irak de s'emparer de la ville pétrolière de Kirkouk. Il faut prendre en compte ces trois facteurs pour espérer parvenir à une évaluation correcte de la situation.

M. Erdogan a réussi à contenir les militaires sans trop se compromettre

C'est probablement pour nuire à M. Erdogan, qui battait alors campagne pour les législatives du 22 juillet, que l'Etat-major a autant médiatisé ses manœuvres militaires. Islamiste modéré, M. Erdogan est en effet la bête noire de l'armée turque qui se veut gardienne du dogme kémaliste

David Lannes

et de la laïcité, et lui reproche aussi son «laxisme» dans le dossier kurde. En se déclarant «prêt» à en finir avec le PKK, le général Büyükanit mettait le Premier ministre dans une position délicate: en cautionnant l'opération militaire, il s'aliénait le vote de nombreux kurdes, mais en la refusant, il prenait le risque de perdre le soutien d'une partie de la population chauffée à blanc par une campagne anti-PKK très violente. Le leader du MHP (droite nationaliste et troisième force politique du pays) a ainsi brandi une corde lors d'un meeting pour réclamer la pendaison du chef historique du PKK, Abdullah Öcalan. En demandant aux uns si «la lutte armée menée à l'intérieur du pays [était] terminée pour que l'on s'occupe maintenant de l'Irak» tout en avertissant les autres que des opérations militaires «pourraient rentrer sur l'agenda», M. Erdogan a réussi à contenir les militaires sans trop se compromettre. Ce louvoisement habile est probablement l'une des clés de son triomphe aux élections, et en particulier en zone kurde où son parti a remporté 52% des voix. La gifle électorale reçue par les forces nationalistes et kémalistes a quant à elle été si cinglante que celles-ci semblent pour l'instant disposées à reconnaître la suprématie de l'AKP de M. Erdogan, comme en témoigne cette déclaration du leader du MHP: «L'AKP est arrivé au pouvoir grâce à la volonté du peuple, et il peut choisir qui il veut pour la présidence». A moins d'envisager un coup d'état, il y a donc aujourd'hui peu de risques que les militaires envahissent l'Irak à seule fin de déstabiliser le gouvernement.

La crainte d'un Kurdistan quasi-indépendant est toujours aussi aiguë à Ankara

La crainte de voir les Kurdes d'Irak s'emparer de Kirkouk et constituer un Kurdistan quasi-indépendant est par contre toujours aussi aiguë à Ankara. Mais Kirkouk est déjà quasiment sous le contrôle d'un parti kurde (l'UPK du président irakien Jalal Talabani) et jamais Washington ne permettra que l'on déstabilise la seule zone à peu près calme d'Irak. La mise au point adressée par le porte-parole de la Maison Blanche à la Turquie, «il est important de reconnaître la souveraineté territoriale de l'Irak», est donc à prendre très au sérieux (même si elle prête le flanc à bien des sarcasmes!). Le secrétaire général de

l'OTAN s'est lui aussi déplacé à Ankara en juin pour tâcher de calmer l'humeur belliqueuse de l'armée turque... Devant tant de pressions extérieures, il semble raisonnable d'estimer que les généraux turcs ne prendront pas le risque d'asséner leur «coup de massue». A moins là encore qu'ils ne décident de tenter un coup d'état qui leur vaudrait de toutes manières un isolement diplomatique...

Des trois raisons qui pouvaient motiver l'invasion du nord de l'Irak, seule la volonté d'en finir avec le PKK semble donc demeurer d'actualité. Mais ce scénario n'est plus très probable non plus. L'AKP de M. Erdogan a en effet remporté un tel succès auprès des Kurdes que le Premier ministre ne va probablement pas prendre le risque de perdre leur confiance en lançant une opération militaire d'envergure et en réactivant l'état d'urgence levé en 2002.

Pour répondre à la question posée plus haut, on peut proposer l'alternative suivante: soit le régime turc est renversé par un coup d'état militaire et le «coup de massue» tombe dans la foulée sur l'Irak, soit l'armée respecte le résultat des élections et l'invasion n'aura alors pas lieu. Soyons optimistes, et tablons sur la deuxième possibilité. Le plus probable est alors que Washington participe aux côtés des forces turques à des actions plus ou moins secrètes et ciblées contre la direction du PKK. D'après un éditeur de la Washington Post, plusieurs membres du Congrès américain auraient été «sondés» au sujet de telles opérations. Et si l'on veut se montrer encore plus optimiste, pour quoi ne pas envisager un processus politique parallèlement à ces mesures policières? Après tout, des députés pro-kurdes sont représentés au Parlement pour la première fois depuis 1991 («un résultat qui sonne comme une revanche» selon leur chef de file Ahmet Turk) et Erdogan jouit d'une légitimité sans précédent (85% des votes sont représentés au Parlement contre 55% seulement en 2002 à cause des seuils minimaux de représentativité). Par ailleurs, les dirigeants du PKK ont rappelé qu'ils ne revendiquent plus l'indépendance mais des droits culturels et linguistiques, et l'armée semble avoir perdu de son influence politique. Il y a quelques années, M. Erdogan avait été le premier dirigeant turc à reconnaître que «l'Etat [avait] commis des erreurs dans le dossier kurde». Il a aujourd'hui toutes les clés en main pour les réparer.



Les AMAP : acteurs de

Produire et consommer autrement, re-localiser la production pour préserver et créer des emplois et éviter les dégâts considérables causés à l'environnement par les milliers de kilomètres parcourus par chaque produit, de son lieu ou plutôt de ses lieux de fabrication au lieu de consommation, combattre la logique dévastatrice des théories du «juste à temps» et autres «stocks sur les camions», telles sont les priorités que se fixent de plus en plus de mouvements sociaux, soucieux de vivre autrement et préserver l'avenir de notre planète. Dans ce mouvement, les agriculteurs basques ne sont pas en reste. Ils sont de plus en plus nombreux à tourner le dos à la logique financière de l'agro-business et à s'inscrire dans les filières de qualité comme Idoki, AOC Ossau-Iraty ou porc basque. Le syndicat ELB a été moteur dans cette orientation vers une agriculture soutenable, plus respectueuse de la nature et du vivant. Laborantza Ganbara est née de cette volonté partagée de maintenir une agriculture familiale qui permet de préserver en Iparralde un tissu social et économique relativement vivant, alors que d'autres territoires analogues au nôtre sont frappés par le dépeuplement et la désertification.

Les AMAP que nous présente Isabela Barreix, animatrice du Relais AMAP Pays Basque, vont encore plus loin dans la démarche du partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs. Même si elles pèsent encore peu dans l'organisation de la production et de la commercialisation des denrées alimentaires, les AMAP n'en sont pas moins une approche anti-consumériste intéressante appelée vraisemblablement à se développer dans un avenir proche.

E NBATA: *Quelle est la définition que vous donneriez d'une AMAP?*

Isabela Barreix: Une AMAP signifie littéralement Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Elle réunit un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité autour d'un contrat dans lequel chaque consommateur achète en début de saison une part de la production et s'engage à prendre en compte les réalités de l'exploitation. Le producteur s'engage à fournir régulièrement des produits de qualité dans le respect de la charte de l'agriculture pay-



Isabela Barreix

sanne. L'agriculteur est tenu d'être transparent quant à ses pratiques.

Dans une AMAP, les consommateurs choisissent avec l'agriculteur les légumes à cultiver, le prix de la souscription, et les modalités de distribution des produits (fréquence, lieu, horaires...). Ensuite, chaque consommateur achète à l'avance sa part de récolte qu'il viendra récupérer pendant la saison de production selon les modalités définies ou que le maraîcher lui livrera.

Dans les AMAP qui ont atteint une certaine taille, les adhérents sont, à tour de rôle, responsables de la distribution de la semaine. Le responsable est chargé d'installer les caquettes de produits que le fermier a apportées, d'indiquer sur un tableau la composition du panier de la semaine, et d'accueillir les autres adhérents (émargement des présents, remise d'un bulletin de liaison contenant notamment des nouvelles de la ferme et des recettes de cuisine, etc.). Chaque adhérent

peut alors composer son panier en suivant les indications au tableau. S'il n'aime vraiment pas un des légumes proposés, il peut le déposer dans le «panier d'échanges» et prendre de ce panier un autre légume.

Enb.: Existe-t-il un cahier des charges ou une charte reconnue qui garantit la philosophie et l'éthique de la démarche des AMAP?

I. B.: Il existe effectivement une charte spécifique des AMAP. Elle garantit la teneur des engagements du groupe de consommateurs avec une ferme ou plusieurs fermes. Ce qui distingue les AMAP d'autres formules de «panier bio» ou «panier paysan», c'est précisément le respect des engagements suivants:

- Du côté du consommateur: l'engagement financier à travers l'achat à l'avance d'une partie de la récolte sur une période donnée; l'engagement économique et moral à travers la solidarité avec l'agriculteur dans les aléas de la production (partage des risques et des bénéfices naturels); l'engagement associatif par leur participation à la vie de la structure (gestion des souscriptions, organisation des distributions de paniers, communication, animation...).

- Du côté du producteur: l'engagement technique et économique de fournir des produits de haute qualité (nutritionnelle, organoleptique, environnementale et sociale) selon les modalités définies avec le groupe de consommateurs; l'engagement associatif de s'investir dans la vie du groupe (rôle pédagogique, animation, information...); l'engagement d'assurer une transparence sur la vie de leur exploitation (situation économique, origine des produits fournis, méthodes de production utilisées).

Enb.: Comment définiriez-vous les avantages qu'apporte l'adhésion à une AMAP?

I. B.: Les avantages découlent précisément de ces engagements réciproques qui sont la spécificité des AMAP. J'en mentionnerais quatre majeurs:

- La certitude d'une alimentation saine et un environnement préservé: les produits sont frais, de saison, diversifiés (notamment avec remise au goût du jour des variétés anciennes et de terroir),

cultivés sans produits chimiques de synthèse, et disponibles à mesure qu'ils mûrissent. La proximité de la ferme (au maximum 100 km) minimise les transports et l'usage d'emballage.

- La promotion d'une économie locale performante, sociale et solidaire: les consommateurs partagent avec le producteur les risques et les bénéfices naturels liés à l'activité agricole. La totalité de la production est valorisée, en excluant notamment le calibrage ou les normes esthétiques. Le prix de la souscription est fixé en fonction des coûts réels de production et non pas des cours du marché. L'achat à l'avance garantit un revenu à l'agriculteur. Les AMAP permettent ainsi le maintien de l'emploi agricole, de même que l'installation de jeunes agriculteurs à moindre coût et facilitent le passage de modes de production conventionnels à des modes de production agro-écologiques. Pour les consommateurs en difficulté, des aménagements financiers peuvent être étudiés au cas par cas.

- Le renforcement du lien social, de l'éducation au goût et à l'environnement: l'agriculteur est présent à chaque partage de récolte pour faire découvrir au consommateur ses produits et son métier. Des animations sont également organisées sur la ferme. Certaines AMAP mettent en place des ateliers cuisine ou des jardins d'enfants sur un bout de terrain mis à disposition par leur «fermier de famille». Ces liens qui se créent avec la ferme établissent une relation de confiance.

- Enfin la mise en place d'un commerce équitable local: le prix de la souscription est défini conjointement et en toute transparence par le producteur et les consommateurs. L'achat à l'avance garantit un revenu à l'agriculteur et lui permet d'obtenir ses fournitures (semences...) sans s'endetter.

Pour résumer, je dirais qu'en termes d'impacts, les AMAP ont des activités écologiquement saines, économiquement viables, et socialement équitables. En cela, elles participent à un développement durable du territoire sur lequel elles sont implantées.

Enb.: Quelle est l'origine des AMAP? Qui en a eu l'idée?

I. B.: Dans les années 60, des mères de famille japonaises, s'in-

Germain Sarhy, fondateur de la Communauté Emmaüs Lescar-Pau

"Combattre toute forme d'exclusion, et les injustices qui la développent"

Comme disait l'Abbé Pierre, quand *"la loi est en retard, elle est injuste"*, et il faut la braver *"pour qu'elle se dépasse"*.

C'est ainsi que pour défendre les plus faibles, la Communauté Lescar-Pau agit, construit et sait prendre des risques.



Au premier plan, ce que les visiteurs connaissent d'Emmaüs... et au deuxième plan, les travaux/projets de développement auto-financés de la Communauté.

De nos jours, dès qu'on parle d'une Communauté Emmaüs, on pense à un endroit de vente et d'achat d'objets en tous genres. Pourtant, dès la création de la première "communauté" par l'abbé Pierre en 1949, le mouvement a eu pour but *"d'agir pour que chaque homme, chaque société, chaque nation puisse vivre, s'affirmer et s'accomplir dans l'échange et le partage, ainsi que dans une égale dignité."* Lors de la visite d'Alda! à la Communauté Emmaüs Lescar - Pau, son fondateur, Germain Sarhy, a invité tous ceux qui pensent que les Communautés d'Emmaüs sont principalement *"un endroit où l'on déniche de bonnes affaires"*, à aller à la rencontre des acteurs de ces Communautés. Voici comment 130 personnes, membres de la Communauté de Lescar-Pau sont acteurs/auteurs via leur participation à toutes les décisions économiques, sociales culturelles et politiques

de l'évolution de la structure... qui comme toutes les communautés est une association loi 1901, apolitique, aconfessionnelle et à but non lucratif.

Certains peuvent être surpris par la diversité des mobilisations dans lesquelles apparaît la Communauté d'Emmaüs Lescar - Pau : des manifestations contre la Guerre en Irak à l'occupation de la DDA de Pau par le collectif Alerte OGM pour demander un moratoire sur les cultures OGM...

D'autres n'en reviennent tout simplement pas de la capacité d'action de cette même Communauté, des percussions/concerts d'animation, à l'organisation d'un repas pour la cinquantaine d'occupants de la DDA...

"Pour nous, c'est naturel, la Communauté se prépare à intervenir et intervient dans la mesure de ses moyens contre toute injustice créant de l'exclusion", nous explique Germain Sarhy, le fondateur en 1982 de la Communauté d'Emmaüs Lescar - Pau.

Emmaüs... partenaire économique local

"Avec ses 130 compagnes et compagnons^o travaillant à la Communauté, ses 17 salariés, ses nombreux amis, bénévoles et volontaires, ses plus de 200 repas journaliers préparés, à partir de produits fermiers, la centaine de personnes logées sur place, ses 7 camions de ramassage collectant chaque jour plus de 250 m³ d'objets et de matériaux divers et la centaine de particuliers par jour venant déposer des objets, la Communauté est un acteur économique local que les collectivités publiques prennent en considération" nous dit Germain Sarhy.

L'influence sur l'économie locale est d'autant plus grande que les repas de la communauté sont préparés à partir des produits de l'agriculture paysanne des environs. D'ailleurs, la Communauté met à la disposition des producteurs locaux un espace de vente pour qu'ils puissent présenter leurs produits aux milliers de personnes de tous les milieux sociaux venant chiner à Emmaüs.



Tout pour la solidarité : ce camion acheté d'occasion par la Communauté servira à transporter et distribuer des vêtements en Afrique. Il y sera revendu pour financer les coûts de l'opération.

Modes de travail et de vie de plus en plus écologiques

Le recyclage et le conditionnement de nombreux objets de récupération et en fait la remise en marché de ces derniers évitent la sur-exploitation des ressources de la planète tout en diminuant la production de déchets. Ce "métier" principal de la Communauté est exercé dans plusieurs ateliers (menuiserie, tri, cuisine, décoration, mécanique, etc.).

Près de 100 personnes sont logées dans la Communauté, soit en chambres individuelles, soit dans des logements organisés en village. Germain Sarhy nous a mentionné que les prochains développements sont tous prévus en tenant compte des normes de l'éco-construction... ça sera l'éco-village !

Dynamique participative, source de solidarité

"Emmaüs reçoit de plus en plus de demandes d'accueil. Que ce soit d'individus arrivant par eux-mêmes ou aiguillés par d'autres organismes sociaux. Ici, on

aide les individus à se reconstruire. Comme la Communauté n'est pas en marge de la société, mais ouverte sur son environnement, les individus y séjournant apprennent à respecter les bases du savoir-vivre ensemble, à participer aux activités de la Communauté tout en acceptant son règlement interne. Nous offrons en quelque sorte une alternative sociale, et tout cela sans aucune subvention !".

Cette solidarité au niveau local, a aussi son pendant à l'international grâce à l'A.I.D.M.R. (l'Association Interzones pour le Développement en Milieu Rural) qui est née pour donner suite à 10 années de coopération et de partenariat entre compagnons et paysans burkinabés.



"Hemen deneri ongi etorria egina zaie. Jendarteak bazterzen dituen pertsonak gure elkartean beren ber-erakitzeke parada aurkitzen dute, autore bezain aktore bilakatuz."
(Germain Sarhy / Emmaüs Lescar-Pau)

Accueillir l'autre au quotidien

"Nous constatons que la société néo-libérale désresponsabilise le citoyen alors qu'il a souvent un potentiel. Ici on fait tout pour redonner envie aux gens. Pour cela, tout nouvel arrivant fait un parcours identique, dont les grandes lignes sont les suivantes :

1/ Brève visite de la Communauté en une trentaine de minutes... cela peut commencer par la participation au repas, pour se sentir plus à l'aise !

2/ Vérification du statut de la personne. Si elle est liée au RMI ou à l'Assedic le 1er mois elle travaille comme bénévole puis récupère le statut de Compagnon⁹.

3/ Si la personne ne connaît pas Emmaüs, on lui fait une brève présentation des quatre grands axes d'action (l'économie, le social, le culturel et l'engagement citoyen).

4/ Choix de la chambre et d'un métier... et action ! "

A Emmaüs Lescar - Pau, l'accueil de l'exclu étant une priorité, on est toujours prêt, ou on fait en sorte de l'être pour l'accueillir. Les grands rassemblements aux heures de repas ou les lieux de passage comme la cantine sont des endroits d'échange d'information et de discussion entre compagnons, salariés, bénévoles et amis sur des thèmes allant de la vie de la Communauté aux dernières décisions concernant les Peines Plancher...

Cette formation permanente, facilite la prise de décisions dans l'instant et non dans l'instance. Ainsi, les décisions sont prises en fonction des acteurs concernés qui seront aussi auteurs de ces décisions.

Engagement culturel et citoyen

Le Cairn, est le trimestriel d'Emmaüs Lescar-Pau imprimé à 5 000 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales. C'est un moyen de communication vers l'extérieur tout comme les nombreux spectacles culturels organisés dans la Communauté.

Enfin, à Emmaüs Lescar-Pau, il existe un Village Communautaire où vivent près de 90 compagnons. Ils ont 7 élu(e)s dont un maire, des réunions du conseil municipal périodiques pour décider de l'évolution de leur village.

Ces différentes formes d'organisation et de participation à la vie communautaire font qu'un certain nombre d'exclus ont décidé durant leur séjour à la Communauté d'Emmaüs de récupérer leur carte d'électeur.



⁹Compagnes et compagnons sont 90% des membres de la Communauté, ils ont un statut assimilé salarié bénévole donc ils bénéficient d'une protection sociale et cotisent pour la retraite. Ils perçoivent une rémunération hebdomadaire et ont droit aux congés payés.



Germain durant la visite de différents ateliers (ici celui avec les Volontaires d'été, venant du monde entier).
"Toute personne ayant besoin d'un logement et d'une activité restera dans la communauté le temps qu'elle voudra avec pour seule obligation le respect des règles de vie en commun ainsi que la dynamique de la Communauté".

Gora Euskal Herria idekia!

Samatsa

Ipar Euskal Herriko barnekaldeko herri tipi batean:

- Zuek, euskaldunak hetsiak zirezte! erran zuen duela gutti herrian plantatu zen paristar gazte brantxatu batek (erdaraz erran zuen bixtan dena).

Aspaldidanik, mezu hau entzuten zuten herri hortan bizi zirenak; eta mezu bat plazaratua, zabaldua, errepikatua eta marteilukatu delarik, sartzen da buruetan...

Beraz, beren idekidura erakusteko, biztanle euskaldun horiek erabaki zuten besteak bezala egitea.

Bortxatuak ziren erabaki hori hartzea? Ez bainan minorizatuak, zanpatuak, eta guttutuak izanki beren herrian, pentsatu zuten parada bat izaiten ahal zela beren bizi iraupena luzatzeko. Euskal Herrian erdaldunak zirenentzat aldiz, haiek parada egokia atzeman zuten erakusteko edo sinetsarazteko euskal kultura errespetatzen zutela aldi berean erdaraz ziren manerak, ikusmoldeak edo sendimenduak sakatzeko herrian.

Euskaldunek manera desberdinak erabili zituzten hetsiak ez zirela erakusteko, etapa desberdinak segitu zituzten: liburuxka elebidunak ikusgarrietan, mundu guzietako talde batzuen jinaraztea, erakusketa handi batzuen antolatzea kultura eta hizkuntza ezagutarazteko, kultura globalizatuaren elementu zozo eta triste batzuen euskalduntzea, eta abar.

Aldi berean, lehiaketa berri batean sartu ziren denak: egitura ofizial batzuen zigilua ukaiteko beren programetan, diskurtso edo eztabaida luze eta kakingarri batzuen antolatuz kulturaren problematikaren inguruan, edo dirulaguntza batzuen eske ibiliz alimaleko budgeta batzuen porrokkak irabazteko.

Zer pasatu da horren ondotik?

- Zuek, euskaldunak, sobera ideki zirezte, ez zaituztet gehiago ezagutzen eta apreziatzen, banoa beste uharte kultural batetarat! erran zuen paristar gazte brantxatuak (aldi honetan euskaraz, modan baitzen museoetan eta entziklopedi zahar batzuetan agertzen zen hizkuntza batean mintzatzea).

□

MAIALEN PEBET

L'utilité sociale en question

Association, mutuelle, coopérative et fondation sont les statuts juridiques caractérisant l'économie sociale.

(Article de la série "Entreprise, mon amour")

En économie, si un bien ou un service trouve un acheteur, c'est qu'une utilité lui est reconnue par la société.

Ainsi, l'utilité des biens et services produits par les acteurs privés est légitimée par le libre choix des consommateurs sur le marché. Par exemple, si j'achète une montre, c'est que je juge utile de payer pour l'avoir.

Considérons maintenant l'action publique : l'Etat et les collectivités locales fournissent des biens et services collectifs financés par des prélèvements obligatoires. Leur utilité est légitimée par le suffrage universel.

Dans ce cas, l'utilité d'un bien ou d'un service ne peut-elle être déterminée que par le marché ou par le vote ?

L'action publique centralisée se révèle souvent inadaptée à une satisfaction efficace des besoins sociaux. D'autre part, au vu des dégâts sociaux et environnementaux de notre mode de croissance, nous ne pouvons pas non plus considérer le marché suffisant pour répondre à nos besoins sociaux.

Quelles réponses apportées par les acteurs de l'économie sociale ?

C'est au sein du secteur que nous appelons "économie sociale" ou "tiers secteur" que le concept d'utilité sociale est apparu. Les organisations de l'économie sociale font partie du secteur privé mais cherchent avant tout une utilité sociale à leurs activités.

L'économie sociale correspond à des types d'organisations avec des statuts juridiques précis : les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations.

Parmi les principes qui les rassemblent nous citerons les suivants : un statut privé, la primauté de l'Homme sur le Capital, un but non lucratif ou de non recherche de profit, un processus de décision démocratique ("*une personne, une voix*") et un ancrage territorial fort. En Aquitaine, ce secteur représente 11% des emplois (2004, source : CRESS Aquitaine).

Enercoop, un acteur parmi tant d'autres de l'économie sociale

L'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence pousse les offreurs à attirer les



clients en différenciant leurs produits. Et notamment en leur proposant de se fournir en électricité issue de sources d'énergie renouvelables.

La Société coopérative d'intérêt collectif Enercoop (Scic Enercoop), créée en 2005, ne fournit que de l'électricité verte. De plus, Enercoop se distingue car elle réinvestit ses bénéfices dans son activité et rassemble dans le capital les producteurs, les consommateurs, les salariés, les porteurs de projet, et les collectivités locales. Enercoop comptait 300 clients professionnels en mai dernier et vise un équilibre économique à 10000 consommateurs fin 2008. Ainsi une entreprise peut très bien considérer l'utilité sociale comme sa priorité et être en même temps viable économiquement. Une entreprise qui ne recherche pas à maximiser ses profits afin de grossir le portefeuille de ses actionnaires, ça existe !

Transposer les avancées du tiers secteur

Dès lors comment apporter une meilleure réponse aux demandes sociales ? Passe-t-elle obligatoirement et uniquement par l'action publique ? Je ne le crois pas, vue sa faible performance dans ce domaine. Passe-t-elle uniquement par le marché ? Nous connaissons déjà ses effets pervers.

A mon avis, une réponse efficace de l'action publique peut être développée en donnant place à davantage de délibération collective, davantage d'évaluation pluraliste, de décentralisation et de délégation au profit de structures à l'écoute de la demande sociale. D'autre part, l'utilité sociale de l'entreprise privée ne peut se développer que si celle-ci comprend que la réussite sur le marché passe par la prise en compte et l'écoute des exigences de la société et que la recherche de la rentabilité ne justifie pas toutes les pratiques menées.

S'interroger sur l'utilité sociale d'un bien ou service, qu'il soit offert par un acteur public, une association ou une entreprise privée revient à questionner le processus qui a permis sa légitimation mais aussi à évoquer la question de l'évaluation des actions menées. Dans ce domaine les organisations de l'économie sociale sont des pionnières. L'amélioration de l'utilité sociale des biens et services du secteur public et privé passera sans doute par une meilleure transparence et évaluation des actions menées.

□

Volontariat Associatif

Après le bénévolat et l'emploi associatif salarié, c'est un nouveau levier pour le développement du mouvement associatif dans son ensemble.

Quels avantages votre association pourrait bien avoir à accueillir un volontaire quand on sait que s'il s'agit de main d'œuvre, les bénévoles sont déjà là; et que pour rémunérer un poste, vous n'avez pas les fonds nécessaires ? En fait, le volontariat associatif n'est pas exactement du bénévolat. En effet, ce statut permet à des jeunes motivés de s'engager à plein temps dans une association, pendant 6 à 12 mois, moyennant une indemnité de 627 € par mois ; Votre association n'aura à financer que 10 % de cette indemnité puisque, grâce à l'agrément « Service civil volontaire », l'État prend en charge les 90 % restant. Voici tous les détails.

L'objet du nouveau statut :

La loi relative au volontariat associatif promulguée le 23 mai 2006 a créé un nouveau statut de volontariat et donc un nouveau contrat écrit qui organise une collaboration désintéressée entre l'organisme agréé (une association, une fondation, une union ou une fédération d'association) et la personne volontaire.

Le volontariat a pour vocation de devenir le troisième pilier des ressources humaines des associations parallèlement au bénévolat et à l'emploi associatif salarié ; il comble ainsi un manque réel en permettant à un jeune de s'investir pleinement pour une durée déterminée dans un projet d'intérêt général et il constitue également un levier indispensable pour le développement du mouvement associatif dans son ensemble.

Le contrat :

Le contrat de volontariat ne relève pas du code du travail et il mentionne les modalités d'exécution de la collaboration.

Toute personne de plus de 16 ans de nationalité européenne (ou d'un autre Etat partie à l'accord dur l'Espace économique européen) ou justifiant d'une résidence régulière et continue de plus d'un an en France peut se porter candidate au volontariat.

Toute association de droit français ou toute fon-

dation reconnue d'utilité publique agréée par l'Etat à cet effet peut recruter des volontaires, avec la mention que « l'organisme agréé assure à la personne volontaire une phase de préparation aux missions qui lui sont proposées ».

La durée :

Le contrat de volontariat est conclu pour une durée maximale de deux ans. La durée cumulée des missions accomplies par un volontaire pour le compte d'une ou plusieurs associations ou fondation ne peut excéder trois ans.

La mission :

Le volontaire peut exercer toute mission d'intérêt général (n'entrant pas dans le champ d'application de la loi n°2005-159 du 23 février 2005 relative au contrat de volontariat de solidarité internationale) revêtant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises. La mission peut être accomplie sur le territoire national, partout dans l'Union Européenne et dans un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.



*Elkarte langile soldatadun
eta borondate oneko laguntzaileen artean
gaur egun estatus berri bat bada:
elkarte boluntarioa.
Haren diru sariaren %90a Estatuaren gain da.*

Garanties et droits :

Une indemnité mensuelle non imposable, dont le montant est prévu par le contrat (le maximum fixé par décret étant de 627 euros), est versée par l'organisme agréé au volontaire. Cette indemnité n'a pas le caractère d'un salaire ou d'une rémunération. Le volontaire est obligatoirement affilié aux assurances sociales du régime général. Une cotisation forfaitaire versée par l'association ou la fondation reconnue d'utilité publique assure au volontaire une

couverture des risques maladie, des accidents du travail et des maladies professionnelles.

La couverture du risque vieillesse est assurée moyennant le versement par l'association ou la fondation reconnue d'utilité publique, d'une cotisation minimale fixée par décret. L'ensemble des compétences acquises dans l'exécution d'un contrat de volontariat en rapport direct avec le contenu d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification est pris en compte au titre de la validation des acquis de l'expérience. A cette fin, l'organisme agréé délivre au volontaire, à l'issue de sa mission, une attestation retraçant les activités exercées pendant la durée du contrat.

Le statut de volontaire associatif est incompatible avec toute activité rémunérée à l'exception de la production d'œuvres scientifiques, littéraires ou artistiques ainsi que des activités accessoires d'enseignement.

La personne volontaire ne peut percevoir une pension de retraite publique ou privée, le RMI, le complément de libre choix d'activité de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) ou tout autre revenu de remplacement.

Articulation du Volontariat Associatif avec le Service Civil Volontaire (SCV) :

L'articulation du volontariat associatif avec le service civil volontaire doit répondre à certaines conditions. Il nécessite d'abord un agrément de service volontaire auprès de l'Agence Nationale de l'Égalité des Chances et de la Cohésion Sociale. De plus, le volontaire doit être âgé de 16 à 25 ans. La durée hebdomadaire de la mission doit être de 26 heures. Enfin, la durée de la mission de volontariat est de six, neuf ou douze mois.

Une fois toutes ces conditions remplies, l'organisme s'engage à désigner un tuteur, à assurer une formation aux valeurs civiques et à accompagner le jeune à l'issue de sa mission dans la recherche d'un emploi ou d'une formation.

Pour encourager le SCV, l'Etat s'engage à financer au maximum 90% de l'indemnité versée en volontariat associatif ainsi que les 100% de la cotisation sociale. Il versera, en outre, un forfait mensuel de 175 euros pour contribuer au financement de l'encadrement volontaire et de sa formation.



Fondation Manu Robles-Arangiz Institutua
20, Cordeliers karrika
64100 BAIONA
☎ + 33 (0)5 59 59 33 23
ipar@mrafundazioa.org
www.mrafundazioa.org

Zuzendaria
Fernando Iraeta
Ipar Euskal Herriko arduraduna
Txetx Etcheverry
Aldaren koordinatzailea
Xabier Harlouchet



de l'économie solidaire

quiétant de voir l'agriculture s'industrialiser, ont fondé les premiers «TEI-KEI», ce qui peut se traduire par «le visage du fermier sur la nourriture». En échange de l'achat à l'avance de la récolte du paysan, ce dernier s'engage à fournir à ces mères des aliments cultivés sans produits chimiques. Cette idée a fait le tour du monde.

A peu près à la même époque, en Suisse et en Allemagne, des fermes communautaires ont développé leur propre partenariat avec les consommateurs locaux en leur fournissant chaque semaine des produits frais. Dans les années 80, l'idée s'est implantée aux Etats-Unis en prenant le nom de CSA, Community Supported Agriculture. Le concept se répand ensuite rapidement par bouche à oreille, gagnant le Canada et l'Angleterre dans les années 90.

En 2001, des maraîchers du Var, M. et Mme Vuillon, lancent avec des consommateurs locaux la première AMAP, en reprenant les principes de fonctionnement des CSA. La charte des AMAP est alors créée pour garantir l'éthique de la démarche AMAP en France et l'association Alliance nationale est choisie pour coordonner le développement des AMAP.

Enb.: De quand datent les premières AMAP en Iparralde?

I. B.: Après une première réunion d'information sur les AMAP au prin-



Directement du producteur au consommateur

sont près de 260 familles qui se fournissent dans ces huit AMAP auprès d'une vingtaine de producteurs locaux.

Enb.: Comment définiriez-vous leur rôle et leur importance dans l'économie de notre territoire?

I. B.: Je le disais précédemment, une AMAP a pour but de contribuer au développement d'une agriculture durable et à la mise en place d'une

tiques.

Sur le long terme, les AMAP permettent de maintenir une agriculture de proximité, à taille humaine. L'enjeu étant de re-localiser la consommation et la production pour maintenir les terres et l'emploi agricoles, tout en tenant compte de l'environnement.

La création des premières AMAP a été relativement rapide dans un premier temps grâce à une réponse rapide des maraîchers du Pays Basque. Les AMAP du Pays Basque ont été créées grâce à la mobilisation de sept maraîchers dans ce projet. Et, un peu à notre étonnement, le développement relativement rapide des AMAP a mis en exergue la situation des petits maraîchers diversifiés du Pays Basque.

A ce jour, nous sommes confrontés à un problème structurel: il n'y a pas suffisamment de maraîchers pour répondre à la demande croissante des consommateurs sur la zone du BAB, ou sur Ustaritz-Cambo par exemple. Or, le fonctionnement de l'AMAP repose sur le maraîcher qui vient toutes les semaines livrer les paniers aux familles. Il crée ainsi un rendez-vous régulier qui permet à d'autres producteurs de fournir leurs produits (colis de viande, poulets, fromages etc.) de manière plus ponctuelle.

Enb.: Quelle sont les perspectives de croissance que vous prévoyez pour ce type d'échanges économiques en Pays Basque?

I. B.: On note une forte demande en produits du maraîchage biologique notamment (+ 25% par an, source réseau Bio Coop du BAB) et l'engagement croissant des consommateurs au

travers des AMAP pour une consommation de proximité interpelle sur la situation actuelle de la production maraîchère locale. La «ceinture verte» de Bayonne est une zone traditionnelle de production maraîchère. Les quelques maraîchers qui continuent à travailler la terre familiale font les frais de l'urbanisation et ont de grosses difficultés à transmettre leur outil de travail à la génération suivante.

Dans un bassin de production agricole traditionnellement tourné vers l'élevage, la filière maraîchère est largement minoritaire et peu reconnue. Les maraîchers du Pays Basque, y compris ceux installés ces dernières années au Pays Basque intérieur, travaillent tous sur de petites structures et proposent des cultures diversifiées. Si leur volonté et leur dynamisme sont des atouts indéniables face à la demande qualitative croissante des consommateurs, leur situation n'en est pas moins difficile.

Le démantèlement du foncier agricole au profit de l'habitat rend l'accès à ces terres quasi-impossible pour un maraîcher. Des terres plates et irrigables lui sont indispensables ainsi qu'une surface suffisante pour assurer une bonne rotation des cultures. J'ajoute que la proximité avec le bassin de population côtier, si elle n'est également indispensable, est un facteur primordial dans la démarche même d'une AMAP.

Offrir un panier diversifié toute l'année est un véritable casse-tête pour le maraîcher. Maîtriser l'échelonnement des cultures ou faire face aux aléas climatiques ou parasitaires requiert une grande technicité, d'autant plus qu'en agriculture biologique, on ne peut pas recourir à n'importe quel moyen. De plus, tous les travaux ne sont pas mécanisables. Par exemple, le désherbage de la carotte ne peut se faire que manuellement. Beaucoup de maraîchers continuent à travailler à la main. Les maraîchers ont souvent débuté seuls. Certains d'entre eux reconnaissent qu'ils n'auraient jamais pu faire face sans l'aide d'amis ou de la famille. Le manque de main d'œuvre est un problème crucial. Je suis convaincue que, si on lui en donnait les moyens, le maraîchage serait un vecteur non négligeable de développement économique et social en termes d'emplois.

La consolidation de la filière s'avère être gage de reconnaissance pour une profession qui sur le territoire, de par son manque de structuration ne bénéficie pas ou peu d'aides techniques, financières et institutionnelles. L'enjeu des prochaines années est de re-localiser la production maraîchère en Pays Basque afin de répondre à des attentes multiples.



temps 2005 à Hasparren, les premières AMAP ont vu le jour à l'initiative de différents groupes locaux de consommateurs à l'automne 2005 à Bayonne et Hasparren. Dans la foulée, ce sont les AMAP de Mauléon, Anglet et Saint Pierre d'Irube qui ont vu le jour. Et cet été, trois nouvelles AMAP ont vu le jour à Saint Jean Pied de Port, Saint Palais et à nouveau à Anglet. Aujourd'hui, ce

économie solidaire entre villes et campagnes. Elle permet aux consommateurs de manger sainement à un prix juste et accessible, tout en contrôlant ce qu'ils ont dans leur assiette. Dans le même temps, les AMAP permettent de rétablir le lien direct entre consommateurs et producteurs. Les familles sont régulièrement invitées à visiter la ferme et à participer à des ateliers pédago-



L'urgence de nouveaux contre-pouvoirs

Jean-Pierre Massias, professeur de droit constitutionnel à l'université d'Auvergne

LA réforme des institutions visant à officialiser la prééminence présidentielle soulève de nombreuses interrogations quant à ses conséquences sur notre démocratie. En effet, la concentration des pouvoirs qu'elle implique risque fort d'accroître les effets du texte de 1958 et de réduire l'impact, déjà limité, des contre-pouvoirs existants. C'est bien la question fondamentale: comment faire face à la nouvelle présidence et accentuer le contrôle sur les gouvernants? Ce débat dépasse largement celui sur les mécanismes institutionnels, il concerne l'expression de la complexité sociale face à la tentation archaïque et artificielle du monopole présidentiel de l'incarnation nationale. C'est dans la rencontre d'un pouvoir rationalisé avec l'expression effective de la représentativité sociale que se mesure aujourd'hui le degré de démocratie des institutions politiques. Dans ce cadre, la présidentialisation voulue par N. Sarkozy renforce ce besoin de rétablir la capacité, déjà défaillante, de nos institutions à exprimer les antagonismes de notre société pour bâtir des contre-pouvoirs efficaces. L'évolution, souvent démocratiquement préoccupante, des systèmes étrangers reposant sur l'autorité présidentielle (États-Unis, Russie) démontre le besoin, pour notre pays, de replacer la présidence dans un environnement constitutionnel susceptible de limiter son expression, et de garantir une démocratie effective.

En France, encore plus aujourd'hui qu'en 1958, il faut commencer par aborder la question du déclin parlementaire. De quoi souffre notre Parlement? D'un évident manque de pouvoirs, certes, mais aussi d'une incapacité à représenter la réalité sociale. Le mode de scrutin législatif ne saurait anéantir l'expression parlementaire



Jean-Pierre Massias

taire de formations ayant obtenu le suffrage de plus de 10 millions d'électeurs à l'élection présidentielle. La question de la proportionnelle paraît ainsi consubstantielle des réformes envisagées, la prééminence présidentielle par sa dynamique majoritaire imposant l'instauration d'un Parlement vraiment plural.

Si préserver une majorité reste compa-

tible avec l'instauration d'une dose significative de proportionnelle, pourquoi alors ne pas envisager la partition des sièges de l'Assemblée en deux groupes égaux, élus au scrutin majoritaire et proportionnel? La majorité serait assurée, l'opposition représentée et le Parlement redeviendrait, face au président, le lieu du débat républicain, exerçant ainsi sa véritable mission. Le présidentielisme accentue également le besoin d'un pouvoir judiciaire fort et indépendant. Bien que le Conseil constitutionnel ait su gagner le respect de ses pairs, des évolutions s'imposent. Si la réforme de 1974 a été un progrès certain ouvrant à l'opposition le droit de saisir le Conseil, cette solution n'est plus adaptée aux contours de la vie politique actuelle. C'est ici la question de la saisine par les citoyens qui se pose, la France étant à ce jour la seule démocratie qui refuse un droit dont jouissent tous les Européens! Par ailleurs, il faut s'interroger sur la réalité de certains droits fondamentaux. Outre les dispositions internationales et européennes, les citoyens peuvent invoquer devant le juge des droits posés par la Constitution.

Comme l'a montré la récente polémique autour du droit au logement ou aujourd'hui celle relative au droit de grève, il existe dans la Constitution des droits, souvent sociaux, mal protégés, parce qu'aucune procédure spécifique n'a été conçue pour ce faire. L'idée de «*droit opposable*» ou celle d'une responsabilité étatique pour

«*non-transposition d'un droit constitutionnel*» pourrait s'avérer des pistes utiles. Si ces droits sont inscrits dans la Constitution, c'est pour être traduits dans la réalité, sans quoi leur maintien n'est qu'artificiel et témoigne d'une conception trompeuse de la démocratie et l'Etat de droit.

Enfin, le pouvoir présidentiel nécessite le renforcement de contre-pouvoirs locaux. La concentration de forts pouvoirs aux mains du chef de l'Etat risque de déboucher sur une projection unifiée et unifiante de la réalité sociale, la volonté nationale s'incarnant toujours davantage en la personne du président. Ce renforcement institutionnel (caricatural?) de l'unité nationale doit être compensé. Cette «*dynamique de concentration*» ne doit pas obérer notre diversité culturelle, ni réduire la réalité de la démocratie territoriale. La V^{ème} République, héritière d'un Etat jacobin, doit garantir plus fortement encore la représentation de ses populations pour limiter la puissance présidentielle. Le pouvoir central encore accentué sera désormais assez fort et l'unité nationale suffisamment représentée pour que la diversité française trouve son expression véritable. Une réflexion devrait donc s'engager sur la régionalisation, la reconnaissance institutionnelle des territoires (Pays basque, Corse, Bretagne) et les langues régionales (la charte des langues minoritaires étant un impératif relevant de la culture démocratique européenne).

PRESO

■ **Cache d'armes.** Il avait loué six mois, payés d'avance, de février à juillet, son garage de Biarritz. Inquiet de n'avoir pas de nouvelle de son locataire début août, il s'est rendu sur place, au 19 avenue de la Reine Victoria, à deux cents mètres de la Grande plage. Quelle n'a pas été sa surprise, en ouvrant la porte, de tomber sur un stock d'armes, de munitions et de matériel divers. La police a procédé à l'inventaire en ce 13 août après-midi: 100 kilos de chlorate, du cordon détonant, 150 détonateurs, des retardateurs, deux

bombes-ventouses, trois pistolets automatiques provenant peut-être du vol d'armes de Vauvert en octobre 2006.

On s'interroge à présent sur l'identité de celui ou ceux qui ont déposé là ce petit arsenal. Après hésitation, la police penche pour Jose Antonio Apanibar, arrêté le 2 juillet à Saint Jean Pied de Port à proximité d'une fourgonnette chargée d'explosifs. La paternité d'ETA ne fait, elle, pratiquement aucun doute.

■ **Des cibles imprécises.** Un appel

téléphonique avait bien été lancé le 13 août à 3 heures du matin à la PJ de Bayonne. Mais la police n'avait alors rien trouvé de ces bombes censées viser «*un hôtel*» de la zone de Chiberta, à Anglet.

C'est finalement le 14 août dans la journée qu'ont été détectées des bonbonnes de camping-gaz intactes sur trois sites voisins du golf de Chiberta. L'une à côté du très modeste hôtel une étoile «*Argia*», l'autre dans l'enceinte de la copropriété-résidence de style mauresque Pakimpo, la troisième jouxtant la résidence Hôtel du

Golf. Aucune revendication, mais on pense à une action de type «*Irintzi*», du nom de ce groupe ayant frappé des cibles diverses ces derniers mois.

■ **Kale borroka.** Parmi les incidents, signalons le jet de bouteilles enflammées le 4 août au soir à Ondarroa contre des façades de banques, le tribunal et le siège du PNV. Puis à l'ouverture de la Grande semaine de Saint Sébastien, des attaques contre le siège du PNV, et l'incendie d'un autobus des lignes urbaines.



**Laborantza Ganbara sustenga dezagun.
Jadanik 1000 diru laguntzaile, zu zergatik ez?
Laborantza Ganbara, j'y tiens donc je finance!**

Euskal Herriko Laborantza Ganbara 64220 Ainize-Monjolose



L'Ecosse sur la voie de l'autonomie ?

ALX Salmond, le leader du Parti nationaliste écossais (SNP), vient de fêter ses 100 jours à la tête du gouvernement autonome d'Edinburgh, après la victoire surprise de son parti aux élections autonomiques de mai dernier. On se souvient que le SNP avec 47 sièges, un de plus que le Parti travailliste qui gouvernait l'Ecosse depuis la mise en place des institutions semi-autonomes en 1999, a constitué un exécutif minoritaire avec l'appoint des deux représentants Verts au parlement d'Holyrood. Conformément à la promesse faite au moment de la campagne électorale, Alex Salmond a publié, la semaine dernière, son rapport sur le projet d'indépendance de l'Ecosse. Les réactions au sein de son propre parti sont mitigées. Certes, le document réaffirme l'objectif de principe du ma-

nifeste électoral du SNP, à savoir l'organisation d'un référendum sur l'indépendance de l'Ecosse en 2010. Mais il concède que la date est sans doute trop rapprochée, en raison d'une adhésion populaire insuffisante au projet en l'état actuel de l'opinion publique. En effet, les sondages effectués ces derniers temps révèlent que seul un tiers de l'électorat écossais voterait en faveur de l'indépendance immédiate.

Conscient de l'état de l'opinion publique, Alex Salmond propose aux Ecossais et à l'ensemble de la classe politique un débat «ouvert, solide et ouvert» sur la question de l'autonomie et une extension significative des pouvoirs du parlement d'Edinburgh, remettant implicitement l'organisation du référendum et l'accession à l'indépendance à une date au-delà des quatre ans du présent mandat



Intérieur du Parlement d'Holyrood

parlementaire.

Le premier ministre autonome écrit toutefois qu'«il ne désespère pas de persuader ses concitoyens de la pertinence de l'indépendance» et qu'«il espère parvenir à réunir les conditions pour que le sujet soit mis au vote en 2010» en ajoutant que «Rome ne s'est pas construite en un jour, ni en cent». Dans un premier temps et avec l'espoir de trouver au parlement d'Holyrood, la majorité qu'il n'a pas pour le voter, Salmond prépare un projet de loi autorisant le parlement à organiser le référendum. Ce que la législation actuelle ne lui permet pas. Et d'inviter opposants travaillistes, conservateurs et libéraux-démocrates à s'engager activement dans «l'exercice de réflexion sur les pouvoirs d'Holyrood que son administration va engager sous peu», en taxant

par avance ceux qui refuseront le débat d'anti-démocratiques.

Certes, le document de Salmond est en retrait par rapport aux objectifs établis dans le manifeste de campagne, et l'aile la plus radicale de son parti le lui reproche d'ores et déjà. Mais les citoyens d'un pays indéfectiblement jacobin comme la

France ne peuvent manquer d'être ébahis de la façon tout à fait naturelle et décomplexée dont le sujet de l'indépendance des minorités, complètement tabou dans l'hexagone, est débattu dans la sphère politique britannique.

En réponse à la proposition de Gordon Brown, lui-même Ecossais, comme chacun sait, d'abandonner l'idée d'indépendance en échange d'une dévolution renforcée, Alex Salmond avertit que le référendum devra porter sur l'indépendance de l'Ecosse, et qu'en aucun cas il n'organiserait une consultation sur une simple extension des pouvoirs du parlement d'Holyrood. Extension qui, pour lui, est de toute façon un fait acquis. Belle leçon de maturité politique. Ah si l'Aquitaine était restée anglaise!



Château de Holyrood à Edimbourg, siège du Parlement autonome d'Ecosse

«Le basquisme navarrais n'a pas atteint son sommet»

Gregorio Monreal, professeur d'histoire du droit de l'Université publique de Navarre,

prix Eusko Ikaskuntza en Sciences humaines

LA Navarre est devenue une question d'Etat pour les uns et un axiome intangible pour les autres.

Il y a eu des élections qui ont démontré la volonté populaire et maintenant il faut que cette volonté exprimée dans les urnes soit respectée et que les consensus soient atteints. Il faut regretter qu'il n'y ait toujours pas une maturité politique tant dans la droite espagnole, qui a un projet essentialiste de ce que doit être la Navarre, que, en partie, chez ceux qui au PSOE subordonnent les intérêts électoraux dans le reste de l'Etat à la volonté de la Navarre, tout comme dans le traitement de la Navarre par l'organisation ETA et son extension politique, en ayant également une idée essentialiste de cette communauté.

La Quatrième disposition transitoire de la Constitution dit que la Na-

varre sera ce qu'en diront les Navarrais. Quel est donc le problème qui cause tant de vacarme?

Le vacarme est artificiel en ce moment, il ne correspond à aucun problème réel. De fait, il y a une mauvaise volonté de l'information. Si quelqu'un lit la presse de Madrid, y compris la libérale, il dira que le problème pour la formation d'un gouvernement est que NaBai plaide pour l'indépendance de la Navarre et pour l'incorporation à Euskadi. Cependant, si nous lisons le déroulement réel des conversations, nous nous rendons compte qu'il n'en est rien et que la négociation avance en terme de programmes sociaux, économiques et institutionnels.

Le basquisme navarrais s'est transformé en une force prospère. Est-il à son sommet?

Cela dépend de ce que le basquisme

fera à l'avenir. Il est possible qu'il n'ait pas agi correctement ces 20 dernières années. Je me réfère à sa dispersion et au fait qu'il a été otage de ce qui s'est fait au début de la transition. Cela a été en partie dépassé par l'accord entre les différentes formations et, par ailleurs, en reformulant des objectifs au sein de la Navarre. Tout cela a suscité une réponse de la population. Je ne crois pas qu'il soit parvenu à son sommet. Cependant, le message politique du basquisme est seulement audible pour une partie de la population, ce qui rend possible qu'il ait à l'avenir un plus grand écho.

La Navarre a été prise dans le processus de résolution en raison de son utilisation politique par une partie d'ETA qui l'a conduit dans l'impasse.

Il y a le problème de la frustration

d'une partie importante de la population basque vis-à-vis de l'insertion au sein de l'Etat. Cela ne date pas d'aujourd'hui, cela vient du XIX^e siècle, cela a perduré jusqu'à la fin du XX^e siècle et nous entrons avec dans le XXI^e. Ce problème existe, fondamentalement parce que l'Etat a une conception qu'il n'y a pas plus d'une entité politique à part entière alors que, nous autres, nous considérons que dans l'Etat il y a plusieurs entités politiques. En Vasconie il y a une masse critique suffisante de population pour parler d'une entité politique ou *demos* basque. Pour que le problème soit résolu, il doit y avoir un pacte constitutionnel d'un (la Communauté autonome basque) ou de deux (la Navarre également) entités politiques avec l'Etat. C'est très difficile parce qu'au sein de l'Etat il n'y pas une authentique culture politique fédérale.



«Nafarroa arragoa, sua eta ura, kondaira urratu baten oihartzun oihukatua»

L'EDITO d'Enbata de la semaine précédente commentait les derniers événements en Navarre, qui ont débouché sur la réélection de Miguel Sanz. Je me permets d'en «remettre une couche» parce que la question de la Navarre est d'une extrême importance. Elle a été au cœur de la récente tentative de négociation. Ce qui vient de se passer, et plus particulièrement l'attitude du PSN, met en exergue un certain nombre de données fondamentales pour la compréhension de la situation d'Euskal Herri. J'en retiens personnellement trois.

● **La raison d'Etat prime sur l'exercice de la démocratie**

Le résultat des dernières élections au parlement foral de Navarre est clair: la majorité des navarrais réclame l'alternance. Le PSN a lui-même fait campagne pour le changement. Quand les conditions de ce changement sont réunies, le PSOE met un veto depuis Madrid à un accord avec Nafarroa Bai. Il s'agit d'un déni flagrant de démocratie. La volonté populaire majoritaire des Navarrais est foulée au pied. D'un point de vue historique, on est, en fait, dans la continuité des modalités de mise en place du statut de la Navarre en 1982: l'«Amejoramiento» n'a jamais été soumis à un quelconque référendum ou consultation des Navarrais. Ainsi, une fois de plus, la preuve a été faite que la démocratie s'arrête là où commence la raison d'Etat. Car la question de la Navarre relève bien en Espagne de la raison d'Etat. La droite franquiste et néo-franquiste actuelle en ont fait un «totem» qui symbolise, au travers de la division des territoires historiques d'Euskal Herria, les conditions d'un maintien de l'unité de l'Etat espagnol.

● **La question de la violence n'est qu'un prétexte**

Nafarroa Bai condamne la violence d'ETA. Cette coalition n'est pas pour autant assez «propre» pour les état-majors madrilènes. La vérité c'est

Xabi Larralde

que la question de la violence n'est jamais qu'un prétexte. Ce qui dérange, c'est le fond du projet abertzale, c'est-à-dire l'aspiration à la souveraineté du Pays Basque. Ainsi, certaines positions «politiquement correctes» adoptées par Nafarroa Bai ne sont considérées par la droite espa-

gnole et une partie du PSOE que comme un simple «maquillage» d'une option politique qui, étant abertzale, est séparatiste et vise le rattachement de la Navarre au reste du Pays Basque. Notons aussi, à cet égard, que le vrai motif de l'illégalisation de Batasuna ne tient évidemment pas à sa non condamnation d'ETA. Il est lié à son projet politique d'indépendance d'Euskal Herri, qui est pour l'Etat espagnol hors des limites de la démocratie définies lors de la transition post-franquiste. Ces limites ont été fixées à l'époque, sous la pression de la droite réactionnaire ainsi que de corps organisés tels que l'armée. Un élément fondamental de ces règles se résume en cette phrase qu'on attribue, je crois, à Fraga Iribarne: «Mas vale una Espana roja que una Espana rota» (mieux vaut une Espagne rouge qu'une Espagne brisée). Pour ceux qui seraient un peu dubitatifs vis-à-vis de l'actualité de cette réflexion, je les invite à se remémorer la montée au créneau de hauts gradés de l'armée espagnole il y a environ un an et demi à l'occasion de la négociation du nouveau statut catalan.

● **La droite espagnoliste réactionnaire n'a pas la majorité absolue en Navarre**

Un élément positif émerge de ces derniers soubresauts de la vie politique navarraise: l'UPN qui reste une force majeure, n'est cependant pas majoritaire parmi les Navarrais. Cela signifie qu'un changement est possible. Mais un changement de quelle nature? Comme l'a relevé Joseba Egibar lui-même, ce qui vient de se passer en Navarre n'est que le dernier avatar des aléas du processus qui a récemment avorté. Il apparaît que le verrouillage de la vie politique en Navarre est structurellement lié au problème politique d'ensemble qui perdure en Pays Basque. Il convient, d'ailleurs, de rappeler qu'un élément important de ce verrouillage consiste, au travers de l'illégalisation de Batasuna, à exclure des milliers de Navarrais abertzale de toute représentation au parlement foral. Les clefs du changement à mettre en œuvre sont donc fondamentalement celles permettant de résoudre ce problème politique: reconnaissance de l'existence d'Euskal Herria, acceptation du droit de décider qui en découle pour les habitants de l'ensemble des provinces basques, respect de la spécificité de la Navarre. Je suis persuadé qu'une majorité de la société navarraise peut adhérer à ces clefs de résolution si on lui donne l'opportunité de se prononcer démocratiquement. D'une part, la droite espagnoliste réactionnaire n'a pas la majorité absolue en Navarre. D'autre part, l'histoire nous enseigne qu'il n'y a pas de fondement idéologique à une opposition de principe des milieux progressistes navarrais à l'idée d'un cadre de relations intégré liant la Navarre aux autres provinces basques. En effet, le PSN est une création relativement récente. Il ne naît qu'en 1982, c'est-à-dire la même année que l'«Amejoramiento». Quelques années auparavant encore, en 1977, le groupe socialiste navarrais qui était une composante du congrès fondateur du parti socialiste d'Euzkadi défendait, aux côtés du PNV, le principe d'un même statut d'autonomie pour les quatre provinces d'Araba, Bizkaia, Gipuzkoa et Nafarroa.

● **La droite espagnoliste réactionnaire n'a pas la majorité absolue en Navarre**

● **La droite espagnoliste réactionnaire n'a pas la majorité absolue en Navarre**

Sur votre agenda

Agorrila:

✓ **Vendredi 24, 19h, BAIONA** (Carré Bonnat). L'Institut Culturel Basque propose autour de l'exposition Batekmila (les mondes basques) une animation avec un concert du saxophoniste Josetxo Silguero et du musicien électronique Borja Ramos intitulé «Duet

pour apprendre à nous écouter».

✓ **Du 7 au 16 septembre, BIARRITZ.** Le Temps d'aimer la danse. Ouverture le **vendredi 7, 22h** (plage de Port Vieux) avec le ballet national de Marseille qui offrira son spectacle «La cité radieuse». Spectacle gratuit.

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05.59.46.11.16. Fax: 05.59.46.11.09. Abonnement d'un an: 55€. Responsable de la publication: Jakes Abeberry. Dessins: Etxebeltz. Imprimerie du Labourd, 8 quai Chaho à Bayonne. Commission paritaire n°0312 C 87190.

Sommaire

Cahier n°1 Enbata

- Les AMAP: acteurs de l'économie solidaire 4 et 9
 - L'Ecosse sur la voie de l'autonomie? 11
- Cahier n°2 «Alda!» quatre pages de 5 à 8

Troisième marché Idoki à la ferme

L **Le vendredi 24 août 2007 au Domaine Xixtaberri**, producteurs de myrtilles et cerises à **Kanbo**. Sur les hauteurs de Kanbo, vous bénéficierez d'un panorama exceptionnel depuis le domaine Xixtaberri. Noël et Laurence vous accueillent toute l'année dans une jolie maison basque. Sur les 6 ha de coteaux s'étend un vaste verger de myrtilles et de cerisiers.

Noël vous expliquera comment il conduit le verger et produit jus de fruits, coulis, confitures maison, compotes, liqueurs et crèmes.

De 10 h à 14 h. Marché fermier de producteurs Idoki.

Fromages de brebis, de vache et de chèvre, conserves de canard et de porc basque, jus de pomme, cidre, vin, miel, confitures, plantes aromatiques.

11h. Visite de la ferme.

12 h 30. Casse croûte à base de

produits fermiers. Crudités et charcuterie. Saucisses de porc basque confites. Assiette aux trois fromages. **Animation musicale et tables d'information:** Association des Producteurs fermiers du Pays Basque, Collectif Alerte OGM Pays Basque, G.F.A.M Lurra...)

